L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 MARS 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 25 MARS 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Pintado J. Spear, en sale des rues Toulouse et Chartres—poêles pelets, cadres dorés, instrumentage, etc.

Par O. Valentin, au No 90 rue des Magasins, vin rouge.

Par Vincent & Co., dans leurs salles d'encan, —ameublements de printemps et d'été.

Les États-Unis et les traités de commerce.

Il est grandement temps que les Etats-Unis envisagent l'avenir de leurs relations commerciales avec le reste du monde, sous peine de s'exposer à des représailles douanières qui les isoleraient commercialement. Il se manifeste des symptômes bien propres à leur ouvrir les yeux sur les tendances de plusieurs pays d'Europe. En Angleterre, les grands propriétaires fonciers veulent d'un œil jaloux l'importation des bestiaux vivants et l'on semble y avoir saisi avec empressement le premier prétexte qui s'est offert, pour soulever des entraves à l'introduction des bêtes à cornes.

Un mouvement s'opère aussi dans la Grande-Bretagne pour faire taxer les produits manufacturés américains dont quelques-uns commencent à faire une concurrence gênante aux articles anglais. En Allemagne, une réaction protectionniste s'est produite, et ce n'est pas seulement l'industrie américaine qu'atteindra le nouveau tarif, ce sera encore l'agriculture, car M. de Bismarck veut protéger les fermiers et les ouvriers, sans trop s'inquiéter de les grever indirectement comme consommateurs.

Plusieurs pays, l'Italie, l'Espagne, la Suisse viennent d'interdire l'entrée des saloiscons de porc sous prétexte de trichinoes. Il n'est pas jusqu'au coton, matière première, qui ne soit menacé de payer un tribut à la Douane en Russie et peut-être en Allemagne. Enfin, si les Etats-Unis refusent de modifier leur tarif, la France qui est déjà fermée à leur industrie, pourrait bien frapper leurs produits agricoles et leurs matières premières.

Les exportations des Etats-Unis sont arrivées, depuis quelques années, à dépasser de beaucoup leurs importations, mais la grande masse de ces exportations se compose de coton, de tabac, de céréales et de denrées, produits qui, à l'exception du tabac, entrent franc de droit, ou à des droits nominaux, dans les pays européens. Que ces produits soient soumis à des droits, même minimes, et le commerce des Etats-Unis aussi bien que l'agriculture seront atteints d'une façon très sérieuse dans leur prospérité.

Les plupart des industries créées depuis 1866 ont, d'ailleurs, besoin de débouchés et il en est peu qui ne soient en état de résister à la concurrence que créerait un abaissement de tarif, tandis que beaucoup exigent absolument que de nouveaux marchés leur soient ouverts. Il y a donc d'un intérêt vital pour les Etats-Unis de conclure des traités de réciprocité avec les nations étrangères.

C'est cette vérité que s'efforce de démontrer dans des discours remplis de faits, d'exemples et de chiffres instructifs, M. Léon Chotteau, le délégué du comité français pour un traité de commerce à conclure avec les Etats-Unis. Il vient de prononcer à Philadelphie deux discours, l'un, le 17 mars, devant le "Board of Trade" de cette ville, le second, le lendemain, devant la Bourse Commerciale. Ces deux corps ont référé la question à des comités qui sont chargés d'étudier les bases sur lesquelles la réciprocité pourrait être établie et de faire leur rapport.

Comme nous l'avons dit plus haut, les producteurs agricoles eux-mêmes sont sérieusement intéressés à la prompte conclusion d'un traité, et il serait à désirer que la presse prît part au mouvement et qu'elle reproduisît les informations fournies par M. Chotteau et qui sont puisées aux sources officielles. Le danger est imminent. La France vient de renouveler son traité avec l'Angleterre et avant peu elle aura renouvelé tous ses traités avec les puissances européennes. Si les Etats-Unis s'entêtent à maintenir leur absurde tarif, ils doivent s'attendre à voir toutes les puissances leur imposer le pelse du talion et grever de droits leurs céréales et leurs denrées et peut-être leur coton, c'est-à-dire les quatre cinquièmes de leurs exportations. Si leurs fermiers et leurs planteurs sont ruinés, qui achètera les articles manufacturés du pays? Il n'est que temps d'aviser.

Nous reproduisons plus loin un des discours de M. Chotteau. Il contient de puissants arguments à l'appui de ce que nous venons de dire. Avant peu nous aurons le plaisir d'entendre le délégué français à la Nouvelle-Orléans.

LA MORT DE M. AUGUSTE HUARD.—Dans son numéro d'hier, le *Times* reconnaît, fort honorablement, avoir été mal renseigné concernant les causes déterminantes du décès de M. Auguste Huard; il exprime aux membres de l'estimable famille du défunt ses sincères regrets pour l'erreur involontaire qu'il a commise; il adresse à la mémoire de M. Huard des éloges mérités; et il fait part à ses lecteurs de ce fait: qu'on n'avait pas vu en cette ville depuis nombre d'années un cortège aussi imposant et aussi nombreux que celui qui a accompagné les restes mortels de M. Huard à leur dernière demeure. Il termine ses réflexions en disant que "les amis de M. Huard suivaient silencieusement et respectueusement le corps inanimé de celui dont le décès les attristait, et que lorsqu'ils échangeaient quelques paroles, c'était pour rappeler les nobles qualités de cœur et d'esprit de l'homme de bien qui n'est plus."

VINS ROUGES—La maison Amédée Couturié, 39 rue Decatur, a reçu de Bordeaux, par le navire français *Ste-Geneviève*, un grand envoi de vins rouges que nous croyons devoir signaler à l'attention du commerce de détail, des familles et des consommateurs en général.

☞ Les meilleures photographies en ville, sont celles que fait Lilienthal.

Une femme est toujours de mauvaise humeur, quand elle est mal chaussée, mais cela n'arrive pas à celles qui se chaussent à l'ETOILE ROUGE.

Je suis fatigué de la monotonie que je prends, journal des Sinistres.

ÇA FERIT TOUJOURS PAR UN MARIAGE.—Le gagnant du lot de la Loterie nationale, dénommé un un dîner de trente nouvelles à 10 fr. par tête, vient de donner signe de vie. C'est un jeune paysan du Berri, qui avait d'abord dégné son billet. Cette découverte arrive fort à propos. Ce jeune homme a donné avis au restaurateur, soupçonné est dans cette libéralité qu'on ne sait après son mariage, qui a dû avoir lieu, s'il n'a pas eu lieu, le jour de la noce, occupants de trente personnes, en rendez-vous à Paris, et qu'il est à notre porte pour six heures.

Le restaurateur a répondu qu'en pouvait compter sur lui, et que, vu la circonstance, il mettrait à la disposition de la noce, un cochonnet et une salle de danse.

Tous vaudeux qui lirez bien!

REPRISE DES PAIEMENTS PAR LES BANQUES.

M. I. N. Maynard, directeur du comptoir d'échange de la Nouvelle Orléans, nous a adressé hier soir la nouvelle suivante que le public lira sans doute avec un vif plaisir:

"Dans une réunion de l'Association du comptoir d'échange de la Nouvelle Orléans, la situation des banques, qui en font partie, a été trouvée si satisfaisante qu'il a été unanimement

Résolu que les paiements par les banques qui composent cette association seront faits comme par le passé en circulation sur demande."

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE.

Le gouvernement des Etats-Unis vient de livrer à la publicité cette partie de sa correspondance diplomatique qui avait été soumise au congrès au commencement de la session.

Ce recueil forme, comme celui des années précédentes, un gros volume, contenant des dépêches datées des capitales de presque tous les pays étrangers.

Celles qui concernent la France traitent principalement de la situation politique, de l'Exposition et des souscriptions pour les victimes de la fièvre jaune.

La première dépêche politique importante du général Noyes raconte les élections générales du 14 octobre 1877, dont il admire l'ordre parfait et prévoit toutes les conséquences. Aussi l'avènement du ministère Dufaure, qu'il nouvelle avec une sympathie marquée, ne le surprend pas. Il y voit l'expression de la volonté du pays et fait l'éloge de ceux qui le composent:

Les amis des institutions républicaines se réjouissent de la formation de ce cabinet. Tous ses membres sont des républicains modérés. Le choix de M. Waddington pour diriger les affaires étrangères est particulièrement heureux. C'est un homme que personnellement j'ai déjà pu apprécier, et qui est en tous point digne de sa réputation d'habileté et de diplomate expérimenté; il est bien disposé pour notre pays et nos institutions. Sa charmante et aimable femme est américaine; c'est la fille de feu le docteur Charles King, président du Columbia College.

De l'Exposition, le général ne parle qu'avec éloge et admiration; il en constate le grand succès:

Sous bien des rapports c'est incontestablement la plus belle Exposition que le monde ait encore vue. Ce magnifique déploiement de forces vives fait le plus grand honneur à la France.

Les souscriptions si largement recueillies en France pour les victimes de la fièvre jaune le touchent profondément:

Il est doux, dit-il, de recevoir une telle réponse à l'appel fait aux cœurs généreux. Les contributions reçues ne viennent pas toutes d'Américains; de fortes sommes ont été souscrites par la population française.

Envoyant une liste:

Vous remarquerez avec satisfaction que parmi les souscripteurs français se trouvent les membres du cabinet et d'autres personnes de distinction. Cette générosité n'a point été sollicitée; elle a eu un caractère tout spontané.

Envoyant une autre liste:

Il sera agréable au département de constater combien de noms français marquants figurent sur cette liste.

Dans une dernière dépêche à ce sujet, le ministre évalue à 150,000 francs la somme totale souscrite en France pour les victimes de la fièvre jaune. "J'espère que cet argent, ajoute-t-il en terminant, sauvera des souffrances précieuses et allégera bien des souffrances!"

Ce nouveau volume du *Foreign Relations* du gouvernement des Etats-Unis contient d'autres dépêches intéressantes concernant la France; deux, entre autres, de M. Hitt, chargé d'affaires, qui ont trait à la conférence monétaire internationale.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

☞ Le magasin meilleur marché pour les meubles est le Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Perdido, établi en 1840.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES — Nous voyons avec satisfaction que le public se porte avec plus d'empressement aux conférences littéraires de M. Lejeune. Ces conférences étaient une nouveauté et, si l'inconnu est quelquefois un puissant attrait de curiosité, au milieu des préoccupations actuelles, la population ne se souciait pas d'affronter l'inconnu. Mais peu à peu la glace a fondu et maintenant nous pouvons dire que le charmant causeur parisien a conquis son succès, qu'il le tient et que ce succès ne fera que grandir.

La conférence d'hier soir a roulé sur le roman et les romanciers. Après quelques considérations générales très justes et entremêlées de saillies tout-à-fait humoristiques, M. Lejeune a déroulé devant nous une kyrielle de romanciers dégà oubliés, désignant les œuvres très rares qui restaient, puis il a passé en revue quelques-uns des modernes, peignant en quelques phrases, quelquefois même d'un mot heureux, leurs traits distinctifs. Il s'est arrêté un peu plus longtemps sur André Theuriet, Henri Gréville, et surtout étendu sur Edmond About et Alphonse Daudet. Sa causerie a été on ne peut plus intéressante,—étincelante de verve et d'esprit. Ses critiques parfois sévères, sont le plus souvent fort justes. Il a terminé la séance en disant d'une façon ravissante une jolie bluette en vers de Daudet.

Ceux qui ont suivi les conférences de M. Lejeune, sont de plus en plus charmés, et les personnes qui sont venues hier pour la première fois, ont été agréablement surprises et ont témoigné leurs regrets de n'être pas venues aux premières séances.

Jeudi, M. Lejeune continuera à parler des romanciers et il exercera sa fine critique sur Flaubert, Zola, Les Goncourt et Victor Cherbuliez. Les séances commencent à huit heures du soir, salle Grunewald.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Les "United Mastodon Minstrels" de Haverley sont la grande nouveauté du jour. Ils ont joué déjà deux fois et il y a eu foule à la seconde comme à la première représentation. Ces ménestrels, au nombre de 40 bien comptés, sont tous musiciens et fort habiles comédiens. Dix-huit d'entr'eux ont de très jolies voix qu'ils font admirer dans le concert exécuté aux noces d'Hannah. Le quartette de la Californie a eu beaucoup de succès et sera répété à chaque soirée pendant la semaine. Comme danseurs, ils ne sont pas moins remarquables et leur ensemble a fait grand plaisir aux spectateurs qui aiment dans la danse le mouvement d'accord avec la mesure. Cette troupe, qui n'en est encore qu'à son début à l'Académie de Musique, lui vaudra de magnifiques recettes pendant tout le temps de l'engagement.

Avez-vous jamais mangé une salade de Rhadinès?

—On télégraphie de Berlin, 9 mars:

"Une véritable altercation et des plus vives a eu lieu, hier, au Parlement, entre le prince de Bismark et M. Lasker. Il s'agissait de la peste bovine et des lois répressives contre la contrebande qui, d'ordinaire, en favorise la propagation. Le chancelier ayant dit que "les lois étaient insuffisantes, grâce à ceux qui, dans la rédaction des lois pénales, croient devoir prendre plutôt l'intérêt du malfaiteur que celui de l'honnête homme," le chef de la gauche libérale-nationale a relevé ces paroles comme "une agitation dirigée en grand contre le Reichstag."

"Cette adresse, que rien ne faisait prévoir, a produit, de part et d'autre, l'impression la plus fâcheuse. Elle montre à nu l'état des esprits."

Valence, 6 mars—Le nommé Bayon qui avait commis une fraude décourageante au département du ravitaillement pour le compte de l'Espagne, a été condamné, aujourd'hui, par le tribunal correctionnel, à trois ans et un jour de prison, à la privation de ses droits civils et à cent francs d'amende. Bayon venait à tout prix faire passer la liste électorale au département de la liste modérée. Il paraît ne rien impunément: Trop de zèle!

La majorité et le ministère en France.

C'est un député républicain modéré, M. Margaine, qui, par une lettre rendue publique, a appelé l'attention de ses collègues sur la gravité de la situation intérieure de la Chambre et sur les conséquences possibles de la confusion des principes que représentent les divers groupes.

"Aujourd'hui, par leur organisation, bonne quand il s'agissait d'attaquer sans cesse et de grouper des éléments divers pour l'attaque, les groupes constituent une impossibilité gouvernementale.

Leur composition est tellement bizarre que l'on compte à la gauche républicaine 247 membres inscrits, au centre gauche environ 100, à l'Union républicain environ 150, à l'extrême gauche environ 40, —tandis que la majorité républicaine compte en tout environ 380 membres.

Comment veut-on qu'un gouvernement se rende compte de la force de ceux qui le soutiennent ou le combattent lorsque des questions se soulèvent?

Si on vient lui dire: tel groupe est avec vous, tel autre est contre, comment voulez-vous qu'il fasse son compte et qu'il puisse compter sur lui appuyé, ou avec quelle force on va pouvoir faire alliance contre lui avec ses constants adversaires?

Je dis que si l'on continue, je ne vois pas de gouvernement possible."

Comme l'opposition d'extrême gauche veut pouvoir compter, en maintes circonstance, sur l'appui de l'opposition monarchiste, M. Margaine craint de voir le gouvernement tomber en minorité:

"La minorité monarchique, dit-il, au lieu de s'éclaircir, se fortifiera; le gouffre s'élargira et sera rendu impossible: une réaction s'opère dans le pays, surtout dans les campagnes et les petites villes. Et nous irons droit à une dissolution ou à une révolution."

La gauche républicaine s'est réunie sous la présidence de H. Albert Grévy.

La délibération a été ouverte sur la proposition de MM. Langlois et Margaine, portant modification au règlement pour l'interdiction des doubles inscriptions. Une discussion approfondie a eu lieu sur cette question. MM. Margaine, de Sonnière, Fréminet, Delaporte y ont pris part successivement.

La réunion, à une très forte majorité, a adopté la proposition, et décidé qu'à l'avenir, les membres de la Gauche républicaine ne pourront faire partie d'un autre groupe.

Au cours de la discussion, M. Camille Sée, secrétaire de la Gauche, a donné lecture des chiffres de statistique parlementaire qui suivent:

Centre gauche pur	31 membres.
Union républicaine pure	52
Extrême gauche	17
Gauche et Union républicaine	83
Gauche et Centre gauche	52
Gauche, Union et Extrême gauche	1
Gauche, Union et Centre	1
Gauche républicaine pure	98
Total	336 membres.

La Gauche républicaine a été réduite au chiffre de 98 membres, par l'élection récente de 9 de ses membres comme sénateurs.

La *République française* signale le danger d'une division:

A la Chambre, les républicains sont trois contre un, près de 400 contre un peu plus de 130. Ces chiffres sont fort beaux. Mais que nos députés se divisent en deux partis également estimables, également constitutionnels, ils placent sur-le-champ le gouvernement de la République sous la dépendance directe de la coalition bonapartiste et légitimiste. Les 130 députés de la réaction deviennent les arbitres de la France en portant à leur gré la majorité à droite ou à gauche, et en renversant, si bon leur semble, les ministères coup sur coup. Chaque fois que leurs votes se rencontreront dans l'urne avec ceux de 140 républicains, ils seront les maîtres.

Dès lors il est évident que dans la Chambre actuelle les républicains doivent, sous peine de périr, rester unis.

Mais il est évident aussi que, pour le moment et au moins jusqu'aux prochaines élections, qui (nous y comptons) hâteront les 130 députés monarchistes, nous ne pouvons songer à pratiquer le régime parlementaire dans toute sa rigueur. Que nos députés soient donc patients; qu'au lieu de demander le maintien de ses ministères, celui qui représente exactement les opinions de leur groupe, ils se contentent d'un ministère suffisant pour le sentiment général; qu'ils le soutiennent et l'encouragent, car ils n'ont pas de marge pour constituer un parti d'opposition; surtout qu'ils se gardent pour règle de ne jamais renverser un ministre que par le vote presque unanime des républicains, sans que les voix réactionnaires puissent exercer une influence quelconque. D'autre part, que les ministres n'exigent pas de la Chambre le concours passionné qu'on est en droit d'attendre d'une majorité en face d'une minorité gouvernementale; qu'il leur suffise d'être appuyés avec une sympathie bienveillante; qu'ils la conquièrent chaque jour par leurs actes, et, par-dessus tout, qu'ils évitent soigneusement de froisser une fraction du grand parti républicain, comme s'ils s'inquiétaient médiocrement de la voir voter contre eux, parce qu'ils trouveraient une compensation du côté de la droite.

Le *Temps* dit que les groupements faits il y a sept ans n'ont plus leur raison d'être.

Il serait donc utile d'en venir à d'autres pratiques parlementaires. On peut concevoir dans la majorité de la Chambre l'existence de deux groupes. L'un, dont la gauche républicaine formerait le principal élément et auquel viendraient s'adjoindre, par une affinité naturelle, tous les hommes faisant actuellement partie du centre gauche et de l'Union républicaine et qui n'ont en réalité, dès à présent, pas d'autre programme politique que celui de la gauche modérée. Ce groupe serait le centre et le pivot de la majorité gouvernementale. En dehors de lui se formerait le groupe d'opposition républicaine, le groupe d'extrême gauche, et peut-être aussi à l'autre bout un groupe centre gauche plus-conservateur. On aurait alors une situation parlementaire nettement établie, on saurait en présence de quelle politique, de quel programme on se trouve, et on n'en serait pas réduit, comme en ces derniers temps, à chercher à travers la multiplicité et la confusion des groupes une majorité qu'on ne parvient que difficilement à saisir et plus difficilement encore à fixer.

M. Détroyat a trouvé un mot heureux, pour désigner la parfaite solidarité ministérielle que la chute de M. de Marcère a mise en lumière; il a appelé le cabinet "le cabinet des cabinets."

Quelques lignes de M. de Pène, dans *Paris-Journal*, dont aucun républicain n'osera contester l'autorité justesse:

"Ah! si l'on avait dit aux électeurs du 5 janvier qu'en nommant des sénateurs républicains ils voteraient la chute de M. Dufaure, la démission forcée du Maréchal, le procès des ministres du 16 mai et les ultrapelles bouleversements qui en seront la conséquence évidente, croyez-vous qu'ils auraient nommé des sénateurs républicains, ces électeurs qui ne demandent que la paix, le travail, et surtout ne donne crises sur crises au nom de la République?"

Le *Times*, insiste sur les dangers que fait courir à la France le succès de l'extrême gauche, et signale les inquiétudes qu'un pareil état de choses provoque dans toute l'Europe:

"Ce n'est pas en France seulement que le cœur violent qui vient d'être porté au cabinet se fera ressentir d'une façon fâcheuse. La voix et la puissance de la France sont nécessaires à l'équilibre politique de l'Europe, et pour que la France puisse exercer son influence légitime, il est nécessaire que l'on sente en dehors que son gouvernement est appuyé par l'autorité d'une nation tranquille et unie. Si même une politique intérieure modérée n'était pas indispensable à la France, elle serait encore impérieusement exigée par ses intérêts extérieurs.

"La sympathie cordiale de l'Europe a été durablement accordée à la France parce que l'on a vu qu'elle avait pu traverser avec tranquillité une crise constitutionnelle sérieuse; mais si le parti représenté par M. Clémenceau arrivait à prendre le dessus, ou si seulement il parvenait à contrôler, même indirectement, la politique du gouvernement, la confiance de l'Europe dans la stabilité de la République serait sérieusement ébranlée. Un tel résultat serait grave pour la France et pour ses voisins."

Le Standard, à son tour, s'étend des fréquentes crises ministérielles qui, par coupes successives, ont amené le malade à subir l'influence de M. Clémenceau:

"Il est, en vérité, très regrettable, dit *le Standard*, que chaque cabinet en France ne puisse sortir d'une difficulté sans être certain qu'une difficulté plus grande se présentera aussitôt devant lui.

Après la question de l'amnistie, voici que M. de Marcère est attaqué par la gauche même, et après deux jours de combat, est forcé de se démettre.

Depuis que M. Gambetta n'est plus le *leader* des gauches, M. Clémenceau fait tout son possible pour prendre ce rôle, et certainement son interpellation à M. de Marcère marque pour lui un grand pas en avant.

Il est aussi jeune que M. Gambetta, et il parviendra peut-être à une situation prédominante."

Qui ne va pas à l'ETOILE ROUGE!

—La nouvelle que le gouvernement français avait conclu avec la Sublime-Porte une convention par laquelle il occuperait l'île de Rhodes, nous avait paru si sérieuse que nous n'avions pas même cru devoir la publier. Aujourd'hui que cette nouvelle a fait du chemin à l'étranger, il est bon de dire qu'elle n'a aucun fondement et que la prétendue convention n'a jamais existé que dans l'imagination de ses auteurs.

Madrid, 7 mars, 6 h. 20 soir: Le nouveau ministère est ainsi constitué:

Le général Martinez Campos, ministre de la guerre, président du conseil;
Marquis de Molins, ministre des affaires étrangères;
François Silvela, ministre de l'intérieur;
Ayala, ministre des colonies;
Pavia, ministre de la marine;
Toreno, ministre des travaux publics;
Orovio, ministre des finances;
Auriolea, ministre de la justice.

Turin, 5 mars—L'autorité a fait une arrestation de la plus haute importance. Depuis bientôt dix-huit mois, deux célèbres bandits infestaient les environs de Chiéri, commettant de nombreux méfaits. Les carabiniers ont arrêté, ce matin, ces deux malfaiteurs. Ce sont les nommés Zrunino et Cosmeti. Ils étaient porteurs de revolvers chargés et de couteaux poignards.

Ils sont accusés de onze assassinats et de nombreux vols à main armée.

—Les ministres des finances et des travaux publics viennent de présenter, à la Chambre, un projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 400,000 fr., pour renouveler le mobilier de l'Elysée, ainsi que le matériel d'argenterie, de cristaux et de linge.

Le mobilier actuel de l'Elysée provient du château de Saint-Cloud; il se trouve, aujourd'hui, paraît-il, dans un état qui nécessite un changement complet. La dépense est évaluée à 113,000 fr.

Le reste du crédit, soit 287,000 fr., a pour objet de renouveler le matériel de linge, argenterie, cristaux et verrerie, et de couvrir les frais d'éclairage et de chauffage de l'Elysée, qui sont, aujourd'hui, à la charge du budget de la présidence.

LE PARRICIDE LAPRADE.—La Cour d'assises d'Agen a rendu, hier, son arrêt dans l'abominable affaire de ce monstre, accusé d'avoir tué son père, sa mère et sa grand'mère, avec un luxe de férocité véritablement inconnu dans les annales des crimes célèbres. Reconnu coupable par le jury, sans circonstances atténuantes, Jean Laprade, qui n'a que vingt ans, a été condamné à la peine de mort. Il a été contre l'évidence jusqu'au dernier moment; mais, en entendant sa sentence, il est demeuré impassible.

—Rouen, 9 mars: La nuit dernière un incendie dont la cause est inconnue a détruit complètement la filature de coton exploitée, au Houlme, près de Maromme, par MM. Lhôpital et Cie, et appartenant à M. Loyer, fils de l'ancien conseiller d'Etat. Les pertes sont évaluées à 225 mille francs. Tout est assuré, mais soixante quinze ouvriers restent sans travail.

Tout le monde se chausse à l'ETOILE ROUGE!

—Petit conte... indien, tiré du *Deutsche Montags-Blatt*:

"Une ravissante princesse, d'une illustre maison, est fiancée à un jeune et chevaleresque descendant d'une famille d'outre-mer, devenue, depuis peu, "impériale." Le mariage de cet heureux couple est imminent.

"On avait accordé à la future belle-mère que le mariage serait célébré dans son palais, et l'on avait omis naturellement que les parents de la future seraient invités à la noce. En effet, l'invitation fut faite aux parents impédiatts de la jeune fille,—mais les autres parents, le grand-père, furent laissés de côté.

"L'invitation à la cour impériale... indienne (pour continuer le conte), par une singularité fort étrange, ne stipulait exclusivement que deux jours d'hospitalité. Il était expressément dit qu'on n'attendait les hôtes, c'est-à-dire les parents de la fiancée, que pour la veille de la cérémonie, et le départ le soir du mariage semblait tout naturel à la mère du futur. Oui, cette mère ne désirait pas voir se prolonger davantage le séjour des beaux-parents de son fils, même à titre privé... dans l'empire indien!

"Voilà ce que raconte la plus récente chronique du grand-empire d'outre-mer."

Nos lecteurs n'auront pas de peine à deviner de qui il s'agit dans ce récit.

On en est tout bleu.... de Prusse.

Il s'agit du mariage du prince Arthur, duc de Connaught, fils de l'impératrice-reine Victoria, avec la petite fille de l'empereur Guillaume.

—Le grand nom de Victor Hugo rayonne de nouveau sur l'affiche de l'actualité.

Il rayonne même deux fois, car le maître vient de publier une nouvelle œuvre poétique, la *Pitié suprême*, et la Comédie-Française prépare en même temps une éclatante reprise de son *Ruy Blas*.

Victor Hugo laisse diriger les répétitions par Paul Meurice, se réservant d'assister aux deux ou trois dernières seulement.

On sait que, depuis qu'il est revenu de Guernesey, l'illustre poète s'est installé au 130 de l'avenue d'Eylau. Installation encore provoisoire, mais déjà charmante.

Seul, un salon a été arrangé avec les meubles apportés de la rue de Clichy. Un autre sera plus de curiosités, de meubles rares, de précieuses antiquités que Victor Hugo, fin connaisseur, a rapportés de Hauteville House.

La grande salle à manger, avec ses cuirs de Cordoue, sera superbe.

On y travaille.

En attendant, les privilégiés qui sont admis à l'honneur de s'asseoir à la table cordiale du maître, dînent dans une salle à manger provisoire.

Cinq ou six convives au plus. Les grandes réceptions d'autrefois avaient fini par fatiguer celui dont le temps est si précieux. Un petit nombre d'amis viennent dans la soirée. A cinq heures au plus tard, les conversations cessent et l'on sonne le couvre-feu.

Superbe d'ailleurs de santé, affable comme toujours, comme toujours causeur merveilleux, Victor Hugo sans l'été la faculté de respirer à l'aise, au lieu d'être enfoui et étouffé dans l'appartement étroit où il avait l'air d'un aigle en cage.

Un joli jardin sur lequel s'ouvre le salon lui permettra la promenade sans déplacement. Le jour où il aura envie de voir un plus lointain horizon, le bois de Boulogne sera là à deux pas, heureux enfin de saluer au passage Victor Hugo après Béranger, après Janin, après Rossini, après Lamartine, qui furent tous ses habitués et ses voisins.

A la source pure l'air et lumière, c'est le complément du génie.

—On a procédé, à Paris, à l'adjudication du journal *le Voltaire*, appartenant, comme on sait, à M. Ménier. Au dernier moment, M. Ménier s'est retiré. Le journal est resté, paraît-il, à M. Charles Marque, administrateur, qui le continuera, de concert avec M. Aurélien Scholl, comme rédacteur en chef. Rien n'est changé à l'ancienne rédaction. Seul M. Yves Guyot, qui suivra probablement M. Ménier dans sa retraite, tous les anciens collaborateurs de M. Scholl demeurent à leur poste.

"Monsieur prêtre du temple sacré, n'est-ce pas vous qui, il y a quelques ans, vous vantiez d'avoir, par vos prières, guéri le vieux Victor Hugo par les eaux de Vichy? Il dépend, l'année dernière, de la grande-prêtresse et de la déesse, pouvant, par la décision, en faire autant pour l'ex-empereur. Mais, hélas! cette fois, vos prières n'ont point abouti. Pourquoi? Parce que, sans doute, vous avez oublié les bouteilles."

—Un épouvantable désastre financier qui, par son étendue, atteint, dans le département des Hautes-Pyrénées, les propriétaires d'une salamité publique, a jeté la consternation dans la ville de Tarbes.

"Lundi, dit l'*Observateur*, le tribunal de commerce, réuni en audience extraordinaire, a prononcé la faillite de son président, M. Henri Lassy, banquier, et ordonné, conformément à la loi, l'ouverture du faillit.

"M. Lassy avait prévenu, par la faite, les conséquences de ce jugement.

"Dès que la nouvelle de ce sinistre commercial a été connue, la maison de banque a été envahie par une foule de petits créanciers qui ne pouvaient croire à l'étendue du malheur qui les frappe.

"Le déficit n'est pas encore connu; on le dit considérable. Les estimations varient entre deux et six millions de francs.

EMMEBOURG, 5 mars.—La reine des Bohémiennes, qui est morte récemment en Espagne, vient d'être remplacée.

La nouvelle souveraine s'appelle Etty et les journaux décernés lui prodiguent le titre de Très Gracieuse Majesté.

Toujours propention; on n'a pas à lui entre, [illegible]

La [illegible] tout quand c'est pour aller à l'ETOILE ROUGE.

62—Sur nos frontières les plus éloignées comme dans nos [illegible] les plus populeuses de l'Etoile et de l'intérieur, les "Hostetter's Stomach Bitters" sont également populaires. Partout où la civilisation met son pied sur un continent, il y a droits et prédilection pour le grand tonique. Cela ne peut surprendre, car c'est le remède le mieux adapté au besoin de l'émigrant dans l'Ouest, qu'il soit un mineur ou un agriculteur. C'est du incomparable remède pour les maux occasionnés par l'air, pour les changements de climat, des travaux forcés, ou autre air, une différence d'hygiène, une atmosphère viciée et une eau mal pure. Pour ces maux sont les découvertes de l'automne et des voyages, les douleurs rhumatismales, et les fièvres d'infection, pour lesquels les "Hostetter's Stomach Bitters" constituent un spécifique certain. L'emploi des "Bitters" avant de partir pour un nouveau champ de travail, ou en arrivant, aura l'effet d'empêcher les maux pour lesquels les Bitters sont un remède signalé.

—S—

Le taux de la mortalité dans notre pays devient terriblement élevé. Il y a lieu de la vie diminuant chaque année nous [illegible] ment du réveillé, et la part réunissant [illegible] ment des premiers manifestations [illegible] ment, pour ne [illegible] dépense est évaluée à 113,000 fr.

Le reste du crédit, soit 287,000 fr., a pour objet de renouveler le matériel de linge, argenterie, cristaux et verrerie, et de couvrir les frais d'éclairage et de chauffage de l'Elysée, qui sont, aujourd'hui, à la charge du budget de la présidence.

Décédé hier, 24 mars 1879, LOUIS RAYMOND EMILE LOCOUL, âgé de 55 ans. Les amis et connaissances des familles Locoul, Archinard et de Lobel sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence rue Bourbon No 35, entre Dauphine et Bienville.

Les journaux de Natchitoches et d'Alexandria, Lea., sont priés de reproduire.

Décédée à 1 heure et demie de l'après-midi, lundi 24 du courant, ADÈLE, fille jumelle d'OCTAVE et LOUISA FORSTALL, âgée de 14 mois. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, le convoi devant partir à 5 heures du soir de la résidence de ses grand-mère, Mme Pleasie Forstall, No 204 rue des Remparts. Les amis de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

Décédé, hier, le 24 mars, à 6 heures et demie P. M. Denis Yves ANGÉLIQUE LANGLOIS, native de France, à l'âge de 99 ans et 6 mois. Les amis et connaissances des familles Langlois, E. Laguzis, L. Ledhergne, J. Pellon et T. Michel Vidal, sont priés, sans autre avis, d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures et demie P. M. Le convoi funèbre partira de ses dernières demeure, rue Derbigny, No 196, entre Dauphine et St. Philippe.

De la part de sa famille.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice,

(Chaumes et Versailles),

Réunion Générale Trimestrielle et Obligatoire de cette Association, le JEUDI, 27 mars 1879, à 8 1/2 heures P. M., à la Nouvelle Salle de la Société, rue Audubon, entre Burgundy et Dauphine.

Par ordre de

F. D. SEGHERS Secrétaire aux Minutes.

20mars—3t

AVIS AU PUBLIC.

A une réunion du comptoir d'échange (Clearing House) qui a eu lieu aujourd'hui, la résolution des banques qui font partie de l'Association a été prise de ne maintenant qu'il a été résolu à l'unanimité que les paiements par les banques composant l'Association seront repris comme par le passé, en monnaie courante, sur demande.

Secrétaire et administrateur du Clearing House.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1879.

20mars—3t

Dr E. HART, PÉDICURE PRATIQUE,

Coin Commune et Royaldes,

Cors et oignons guéris sans douleur et sans saignement par le bandage. Fait un spécialité de la confection des corsets pour les dames. Visitation les malades à domicile et on le désire.

Le Dr N. J. CROW,

Gradué de l'Université de la Virginie, Bureau coin Commune et Royaldes.

Dents tenues sans attention aux maladies chroniques.

20mars—1m

Avis aux expéditeurs de fret au navire Tèche et Bayou Teche, capitaine Verquin. Le fret de la Nouvelle-Orléans pour le Tèche sera fixé à 50 le mètre cube et 25 pour cent au-dessus des taux établis à l'exception du coton, du bois de chauffage, des briques, des pièces pour cercles et autres articles de manufacture, lesquels seront transportés à 50 pour cent au-dessus des taux établis.

Les passagers pour le Tèche trouveront à Marque Cliff des bateaux pour leur destination, dans les jours ensuite le discharge.

7 mars—3t FRANK LINE STEAMERS.

Bureau de la Compagnie du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter-House Company.—20 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1879.—Des propositions cachetées pour le bail d'un certain espace de terre, situé sur le quatrième de cette compagnie, sur l'arrière du Côté Ouest du Mississippi, et le terrain de la rue Evelina à la rue Brugier, arrière de la propriété, seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, JEUDI, 3 avril 1879.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

25mars—en3avril

AVIS.

Salle de la compagnie de pompiers No 1 de St. Bernard.

A une réunion spéciale de cette compagnie, le une le 17 de courant, les préambules et les résolutions qui suivent ont été adoptés:

St. Bernard, 23 mars 1879.

Attendu que cette compagnie a reçu beaucoup de faveurs de ses amis à l'occasion de sa prospérité;

Attendu qu'il est convenable que nous manifestions d'une manière quelconque notre gratitude envers ces bienfaiteurs;

Résolu que, en raison des nombreuses et bienveillantes faveurs que nous avons reçues de cette compagnie, nous nous sentons [illegible] de prendre ses sentiments comme nous le devrions, [illegible] nous ne pouvons, nous employer d'exprimer aux personnes dont les noms suivent l'appréciation de notre sincère gratitude.

A Mme A. Dorsenat, Mlles R. Dorsenat et L. Pressenguen, pour la manière délicate et aimable avec laquelle elles ont décoré notre pavillon, et qui a amené une admiration unanime tout le long de notre marche.

A M. R. M. Pleasa, notre Grand-Maréchal, pour le bon et nombreux bouquet qui nous fut offert et à propos pour nous rendre des hommages de la part de

A M. Chas. Gouyen, pour ses dépositions de pièce.

A notre chanteuse inconnue, Mlle Louise Ionnet, pour son si plaisante composition et à MM. R. L. Hodgkins, Chas. Gouyen, Chas. Tobin, L. Mahle, Ledoux et Adams, Tuigeon et Tobin, J. Gouyen, J. M. Chastel, J. C. Rabaude, W. Gouyen, J. Mouton, E. Marquis et Rigo Wagner, pour leur [illegible] et à l'Association de charité des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, pour un bonne invitation à participer à la célébration de son [illegible] et à l'Association [illegible] et en signe [illeg